

LOI « IMMIGRATION »

# Loi « immigration » : crise ouverte au sein du camp Macron

Si l'exécutif se félicite d'une « victoire » après l'adoption du projet de loi, les concessions à LR et le soutien du RN fracturent la majorité, où 59 députés ont fait défaut

**Q**u'est-ce qui ne vous va pas dans ce texte ? Ce mardi 19 décembre, Emmanuel Macron, interrogé par les chefs de groupes et de partis de la majorité qu'il a réunis à l'Élysée. Une profonde gêne s'est emparée de ses troupes au fil des négociations menées avec les cadres du parti Les Républicains (LR) pour faire voter le projet de loi sur l'immigration. D'innombrables concessions ont été faites à la droite, en position de force au sein de la commission mixte paritaire (CMP), étape ultime avant le scrutin décisif à l'Assemblée nationale et au Sénat. Le camp présidentiel a ainsi donné son aval à la déchéance de nationalité pour les binationaux condamnés définitivement pour « homicide volontaire d'un agent dépositaire de l'autorité publique ».

Le concept de préférence nationale, que le Rassemblement national (RN) défend depuis toujours, s'est aussi immiscé dans les articles. Les étrangers en situation régulière qui ne travaillent pas devront prouver qu'ils résident en France depuis cinq ans, sauf à justifier d'au moins trente mois d'activité professionnelle, avant de pouvoir bénéficier de prestations familiales et de l'aide personnalisée au logement (APL). La suppression de l'aide médicale d'Etat (AME) a disparu du projet, mais l'exécutif s'est engagé à la réformer dès 2024.

Le texte s'est tant droitisé qu'il a fini par plaire à la dirigeante d'extrême droite Marine Le Pen, qui a annoncé mardi après-midi que ses députés le voteront en clamant la « victoire idéologique » de son parti, le RN. « Nous ne pouvons pas être la bequette des LR et du RN », grogne Stéphane Séjourné, patron du parti présidentiel Renaissance, lors de la réunion à l'Élysée, conscient que certains députés dessinent déjà la fin du macronisme.

Au tour de la table, l'ancien président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand confie être « mal à l'aise ». Ne faut-il pas envisager le retrait pur et simple du texte ? L'actuelle locataire du perchoir, Yael Braun-Pivet, et le prési-

dent de la commission des lois, Sacha Houlié, souscrivent à cette idée. M. Macron s'y refuse. Marine Le Pen, pense-t-il, exulterait.

Un échec sur le thème de l'immigration, alors que les Français soutiennent ce texte, accentuerait, il le sait, le sentiment d'un quinquennat enkysté. Et rien ne justifie, estime-t-il, d'aller si loin dans la reddition. Le chef de l'Etat considère qu'il n'est « pas revenu sur la régularisation des travailleurs sans papiers », qu'il n'a « pas cédé sur l'APL [qui est quand même dans le texte final], ni sur l'AME », énumère-t-il, avant de rabrouer sèchement sa première ministre, Elisabeth Borne, pour sa piétine « analyse de la situation ». « Il faut qu'on passe de l'émotionnel au factuel », soupèse le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran. Certes, mais comment ?

## « ANOMALIE DÉMOCRATIQUE »

François Bayrou, qui attend le 5 février le jugement de son procès pour détournement de fonds, donne à son « ami » Emmanuel Macron la clé qui pourrait, selon lui, offrir une issue à la crise qui fracture son camp : le président du MoDem propose de ne pas tenir compte des voix du RN. Si, à l'issue du scrutin, le compromis accouché dans la douleur en CMP était adopté grâce aux voix de l'extrême droite, le texte ne serait pas promulgué et le chef de l'Etat « saisirait [l] éventuellement l'Assemblée nationale pour une deuxième délibération, sur le fondement de l'article 10 de la Constitution ». Un précédent existe, rappelle le leader centriste : en 1954, le député radical de l'Eure Pierre Mendès France avait refusé les voix des communistes pour son élection à la présidence du Conseil. Nous sommes à la fin de la guerre d'Indochine, Dien Bien Phu vient de tomber et le Parti communiste français (PCF) a fait cause pour le Vietnam qui « combattait » la France.

M. Macron n'est pas Pierre Mendès France, mais la proposition de M. Bayrou est jugée « raisonnable » par les participants et approuvée par le chef de l'Etat qui refuse une « loi « immigration » avec les voix du RN ». La tacti-

**Le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, mardi 19 décembre, à l'Assemblée nationale.**

JULIEN MUGUET  
POUR LE MONDE



**« AUCUN DOUTE SUR MA DÉCISION. SI LE TEXTE EST VOTÉ, JE PARS »**

AURÉLIEN ROUSSEAU  
ministre de la santé

que réconcilie les positions diamétralement opposées entre ceux qui demandent l'abandon du projet de loi et les autres, comme l'ex-premier ministre Edouard Philippe, favorable au texte. La réunion s'achève. L'Assemblée nationale s'apprête à voter.

Elisabeth Borne bat le rappel des troupes, dénonçant la « grossière manœuvre du RN », vainqueur autoproclamé de la séquence. « Ce texte sera voté sans les voix du Rassemblement national, elles ne seront pas décomptées », jure le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, face à un Hémicycle survolté. Le patron des LR, Eric Ciotti, lui, grince en privé : « Vouloir exclure les députés RN du résultat du vote constitue une profonde anomalie démocratique. »

De son bureau de l'Élysée, où il dine avec une poignée de proches, M. Macron observe depuis son écran son avenir se dessiner en direct du Palais-Bourbon. Avant minuit, le texte est approuvé sans que les bulletins du RN ne soient décisifs, même si une opposition de l'extrême droite lui aurait été fatale.

Après dix-huit mois de revirements autour de ce projet de loi, l'Assemblée le vote avec 349 voix pour et 186 voix contre, sur 573 votants, LR et RN joignant leurs voix à celle du camp présidentiel. Mais la fracture est profonde dans la majorité : parmi les groupes Renaissance, Horizons et MoDem, 59 voix ont manqué, au total, sur 251 députés, entre votes contre et abstentions. Chez les macronistes, 131 députés sur 170 ont approuvé le texte mais 20 ont voté contre et 17 se sont abstenus (deux députés Renaissance n'ont pas pris part au vote). Au MoDem, 5 élus ont voté contre et 15 se sont abstenus. Deux députés Horizons ont également voté contre.

Signe du malaise : des poids lourds de la majorité font partie de ces 59 députés récalcitrants. Parmi eux figurent notamment le président Renaissance de la commission des lois, Sacha Houlié ou l'ex-président du groupe macroniste au Palais-Bourbon Gilles Le Gendre. Au MoDem, le président du groupe, Jean-Paul Mattei, s'est abstenu.

## Le baiser de la mort du RN qui se targue d'une « victoire idéologique »

Après avoir été contre, le Rassemblement national a finalement soutenu le texte pour revendiquer un succès sur la « préférence nationale »

**M**ardi 19 décembre, 15h 40. Marine Le Pen annonce aux journalistes que les députés du Rassemblement national (RN) voteront finalement pour le texte issu de la commission mixte paritaire (CMP). Son coup de poker plonge les macronistes dans un profond embarras. La formation d'extrême droite s'apprête donc à soutenir le projet de loi sur l'immigration du gouvernement, lors du scrutin prévu le soir même dans l'Hémicycle – le texte sera finalement adopté avec 349 voix pour et 186 contre –, alors qu'elle avait toujours indiqué vouloir se prononcer contre. Une décision prise à la surprise générale. Laurent Jacobelli, pourtant porte-parole du parti, l'apprend de la bouche d'un journaliste.

Marine Le Pen justifie sa volte-face en revendiquant une « victoire idéologique ». Aux yeux du RN, le fait que le gouvernement fasse inscrire dans son projet de loi

une forme de « préférence nationale » dans le droit français valide l'une de ses revendications les plus symboliques : la différence de droits entre les Français et les étrangers en situation régulière sur le sol français. Si cette distinction s'applique déjà pour l'accès à certaines professions et certains minima sociaux, elle serait élargie – sous réserve de l'avis du Conseil constitutionnel – à d'autres prestations non contributives. Marine Le Pen se réjouit de cette « validation » par le gouvernement du concept de la préférence nationale, qui est une revendication phare du parti d'extrême droite depuis 1985.

S'y ajoute une autre idée maîtresse du logiciel lepéniste : une première brèche dans l'obtention de la nationalité française au nom du droit du sol, qui ne devient plus automatique à la majorité – un retour à la « loi Pasqua » de 1993, abrogée cinq ans plus tard par le gouvernement de Lionel Jos-

pin. Dans les deux cas, le texte gouvernemental reste en deçà du programme du RN, qui prévoit la suppression du droit du sol, la préférence nationale à l'emploi et au logement, ou la quasi-suppression du regroupement familial. Depuis lundi soir, observant l'évolution favorable de la CMP sur le texte du ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, les cadres du RN plastronnaient sur les plateaux de télévision, revendiquant leur « victoire idéologique » devant des macronistes à la mine défaite. Seulement, ce succès portait la marque du parti Les Républicains (LR), partenaire obligatoire du gouvernement compte tenu de son poids dans les deux chambres. Comment en revendiquer la paternité tout en votant contre, comme ses trois élus l'avaient fait au Sénat et comme l'annonçaient les chefs de file lepénistes depuis un mois ?

Mardi matin encore, sur France Inter, le président du RN, Jordan

Bardella, se récriait à l'idée que son mouvement puisse valider « une nouvelle filière d'immigration ». Il dénonçait des mesures « permettant d'accélérer la délivrance de titres de séjour à des gens qui viennent travailler dans notre pays, y compris en étant présent de manière clandestine », y voyant « une prime à l'illegalité », susceptible de créer un supposé « nouvel appel d'air ». « Si ces mesures sont maintenues, c'est une ligne rouge, donc on s'abstiendra ou on votera contre ce texte », concluait-il.

## « Clownesque »

Dans la matinée, devant ses parlementaires en réunion de groupe, Marine Le Pen faisait un premier pas et semblait pencher en faveur d'une abstention. Le déroulement de la CMP, dont elle était informée en temps réel, lui donnait le parfait prétexte pour opérer une volte-face : un léger durcissement de l'article 4 bis, celui prévoyant la régularisation des travailleurs ir-

réguliers dans les métiers en tension. La CMP a intégré, comme condition de régularisation, l'absence d'inscription au casier judiciaire d'une condamnation ayant donné lieu à un emprisonnement ferme. Marine Le Pen s'en saisit et annonce le soutien des députés RN au texte.

Le secrétaire général du groupe, Renaud Labaye, envoie alors à ses ouailles les éléments de langage destinés à justifier cette pirouette. « La nouvelle rédaction atténue les effets mauvais de cet article, assure-t-il aux journalistes. Le texte du Sénat était moins dur que celui qui sort de la CMP. On a sous-traité le travail aux LR, mais, au final, c'est un texte RN ! »

Dans les faits, quelques dispositions compliquant l'obtention de la nationalité française ont disparu et la régularisation par le travail n'est plus soumise à l'aval de l'employeur des personnes sans titre de séjour, ce qui n'a rien pour plaire au RN.

Un changement de pied dénoncé par Gérard Darmanin. Mardi soir, le ministre de l'Intérieur a fustigé l'opportunisme de Marine Le Pen, lors d'une longue tirade à l'Assemblée. « Vos sénateurs ont voté contre le texte du Sénat il y a un mois », au motif que « ce texte n'était pas assez dur et qu'il ne réglait rien », a-t-il déclaré en s'adressant directement à la cheffe de file des députés RN. Avant de lancer : « Désormais, c'est le texte du Sénat, moins quinze mesures symboliques, et vous votez pour. Pour qui vous nous prenez ? » « Honnêtement, c'est clownesque », s'agace à son tour le député LR du Lot Aurélien Pradié. [Marine] Le Pen dit tout et son contraire, elle a fait des roulades avant et [des roulades] arrière sur ce texte. » Mais plutôt que de faire preuve de cohérence, le mouvement lepéniste a préféré entretenir le récit de sa victoire et de l'utilité de sa présence au Palais-Bourbon. ■

CLEMÉNT GUILLOU